

L'ASSISTANT AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS



**ASSISTANTS
DE LANGUE**

2024 - 2025

Sommaire

2

L'ASSISTANT AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS	3
L'éducation nationale en France	4
Modalités d'intervention pédagogique.....	4
Dans le premier degré	5
Dans le second degré.....	5
Autres situations.....	5
Cas particulier du lycée.....	6
Préparation des séances en lien avec les contenus d'enseignement	6
Cycle 2.....	9
Exemples d'activités à mener avec les élèves	9
Conseils pour la mise en place des activités	9
Ressources	9
Cycle 3.....	10
Exemples d'activités à mener avec les élèves.....	10
Conseils pour la mise en place des activités	10
Ressources	11
Cycle 4.....	11
Exemples d'activités à mener avec les élèves.....	11
Conseils pour la mise en place des activités	12
Ressources	12
Classe de CAP.....	13
Exemples d'activités à mener avec les élèves.....	13
Conseils pour la mise en place des activités	13
Ressources	14
Classe de seconde	14
Exemples d'activités à mener avec les élèves.....	15
Conseils pour la mise en place des activités	15
Ressources	15
Cycle terminal.....	16
Exemples d'activités à mener avec les élèves.....	16
ANNEXES	18
Liens utiles.....	19
Liste des sigles	19
Charte de la laïcité à l'école	21

L'assistant au sein du système éducatif français



Ce guide a pour objectif de vous apporter quelques outils nécessaires au dialogue avec les professeurs.

L'équipe pédagogique vous aidera à définir les règles de fonctionnement de la classe permettant le bon déroulement de vos séances.

Votre mission principale est d'encourager les élèves à oser s'exprimer dans un climat de confiance. Vous vous appuyerez sur vos connaissances personnelles, vos talents, vos points forts pour faire découvrir votre langue et votre culture.

❖ L'ÉDUCATION NATIONALE EN FRANCE

En France, l'inscription à l'école est obligatoire et la scolarité gratuite pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans jusqu'à 16 ans. La France a un système éducatif centralisé dans lequel l'État définit les orientations pédagogiques et les programmes d'enseignement, assure le recrutement, la formation et la gestion des personnels de direction des établissements scolaires, des enseignants de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat.

L'enseignement public, qui scolarise plus de 80% des élèves, est laïque, c'est-à-dire qu'il n'enseigne ni ne professe aucune religion tout en garantissant à chacun la liberté de conscience.

Il n'y a donc pas de cours de religion dans les établissements publics. Une charte de la laïcité à l'école ([annexe p.31](#)) a été créée en 2013 afin de rappeler les règles qui permettent de contribuer au vivre ensemble dans l'espace scolaire. L'administration de l'éducation nationale est présente dans chaque région et dans chaque département : ce sont les services décentralisés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Son organisation s'articule autour de 18 régions académiques, 30 académies et 97 directions des services départementaux de l'éducation nationale ([annexe p.33](#)).

❖ MODALITÉS D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE

Vos modalités d'intervention peuvent être variées. Dans tous les cas, vous interviendrez 12 heures par semaine. Pour les assistants de langues bénéficiant d'un service augmenté, la charge hebdomadaire peut atteindre 15 heures ou 18 heures. **Attention ! Le temps de préparation avec le professeur-référent n'est pas inclus dans ces 12 heures.**

En concertation avec le professeur des écoles, de langue vivante étrangère ou de discipline non linguistique, les modalités d'intervention seront adaptées au public d'élèves. Elles pourront évoluer et prendre plusieurs formes en fonction des projets et des besoins.

Votre rôle est d'éveiller la curiosité des élèves et de leur donner envie d'en apprendre davantage sur la langue et la culture de votre pays. Aussi dans leur intérêt, il est important de vous exprimer à tout moment dans VOTRE langue et de limiter le plus possible le recours au français.

La [circulaire du 18 août 2023](#) publiée au BO n°35 du 21 septembre 2023 précise les modalités d'intervention.

Dans le premier degré

L'assistant intervient en priorité auprès des élèves et peut également contribuer aux actions pédagogiques de l'école ou de l'établissement en faveur de l'apprentissage des langues vivantes étrangères (élaboration de supports complémentaires, partage de connaissances en lien avec l'aire linguistique et culturelle concernée dans les limites de ses compétences individuelles et professionnelles, conversation, participation à la réalisation de projets, animation de clubs, etc.).

Vous intervenez avec le professeur des écoles dans la classe

L'objectif est de s'inscrire dans une démarche de collaboration avec le professeur. Les séances sont préparées en amont avec lui pour augmenter le temps d'exposition à la langue et développer les compétences orales des élèves. Vous pouvez intervenir avec le professeur ou prendre en charge un groupe d'élèves au sein de la salle de classe.

Dans ce cas précis, vous allez parler votre langue avec le professeur des écoles pour l'aider à préparer, créer des supports que vous utiliserez lors des séances, en lui apportant vos connaissances linguistiques et culturelles, au regard des programmes d'enseignement de langue vivante étrangère. Il s'agit d'un temps privilégié d'échanges entre le professeur et vous.

Vous pouvez également être associé à l'élaboration de supports complémentaires aux séances, mais également à l'élaboration et à la conduite de projets en faveur de l'apprentissage des langues.

Dans le second degré

Vous pouvez intervenir soit avec le professeur, soit seul face à un groupe réduit d'élèves ou bien avec d'autres professeurs ou une équipe de professeurs.

Vous êtes seul avec un groupe réduit d'élèves

Vous prenez en charge un petit groupe d'élèves. Vous intervenez sur des thèmes ciblés, définis préalablement avec le professeur.

Vous intervenez en même temps que le professeur

Chacun avec un groupe, vous travaillez alors en étroite collaboration avec le professeur. Ce schéma permet de mettre en place des activités qui doivent être préparées en amont avec le professeur. Les activités orales sont privilégiées pendant ces séances.

Autres situations

Vous apportez, à leur demande, une aide aux professeurs en dehors des cours. Vous pourrez faire des enregistrements, transcrire des chansons, constituer un fonds de documents authentiques pour le centre de documentation (CDI), participer à un projet de correspondance ou d'échanges sur la plateforme européenne eTwinning notamment ou TeleTandem pour les assistants germanophones (OFAJ).

Vous animez un club, un atelier

À la demande de l'équipe pédagogique ou à votre propre initiative, sous réserve de l'accord du chef d'établissement, vous pouvez être amené à animer un club ou un atelier pour les élèves volontaires sur une période donnée.

Vous intervenez dans le cadre d'autres disciplines

Dans le premier comme dans le second degré, en fonction de votre profil et de votre cursus et du projet d'école ou d'établissement, vous vous proposez ou vous êtes sollicité par les équipes de professeurs pour intervenir dans des disciplines non linguistiques sur des projets ou thématiques spécifiques.

Cas particulier du lycée

Au lycée, la réglementation fixant les horaires d'enseignement prévoit qu'à l'horaire de langues vivantes puisse s'ajouter une heure avec un assistant de langue. Cette possibilité est offerte aux classes de seconde, de première et de terminale. Dans ce cas précis, le professeur vous indiquera l'horaire et la salle dans laquelle vous prendrez en charge le groupe d'élèves.

Important ! Au collège et au lycée, vous n'intervenez pas seul face à une classe entière mais uniquement avec des groupes à effectif réduit.

Si vous êtes absent, vous devez prévenir l'équipe de direction de l'école et/ou de l'établissement ainsi que votre professeur référent. Si vous êtes affecté dans un lycée qui accueille des classes de BTS ou de classes préparatoires aux grandes écoles, **vous n'avez pas à intervenir devant les étudiants du supérieur.**

PRÉPARATION DES SÉANCES EN LIEN AVEC LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Une préparation pédagogique concertée, en amont de la séance, avec le professeur est nécessaire. Vous discuterez avec lui des thèmes à aborder, des supports à privilégier de façon à être complémentaires, et des modalités de travail à privilégier. Vous pouvez utilement vous appuyer sur la fiche-outil « **Modalités pour travailler avec un assistant/une assistante de langue** » publiée sur **éduscol** pour organiser et varier les modalités de travail avec les professeurs.

Les professeurs travaillent en lien avec des contenus d'enseignement, appelés programmes. Pour chaque cycle, il existe des programmes d'enseignement qui indiquent des thématiques à traiter avec les élèves (voir programmes et ressources pour les cycles 2, 3, 4 ainsi que pour la seconde et le cycle terminal au lycée).

L'objet de votre intervention est :

- de contribuer à un enrichissement des thématiques travaillées avec le professeur en classe au regard de vos connaissances et de votre expérience ;
- d'entraîner les élèves à la pratique orale de la langue, en prenant appui sur des supports variés (BD, chansons, presse, radio, télévision, théâtre, poésie, vidéos) par une approche ludique (prises de parole, jeux, jeux de rôle, débats, chorales) ;
- de favoriser l'utilisation d'une langue authentique et spontanée ;
- d'entraîner à la pratique écrite de la langue (création d'un magazine, écriture de poèmes, de comptines, de courtes pièces de théâtre, écriture collective d'un récit, d'une nouvelle, échanges épistolaires par courriel).

ENTRÉES CULTURELLES DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU CYCLE 2 AU LYCÉE

Cycle 2	L'enfant, la classe, l'univers enfantin.
Cycle 3	La personne et la vie quotidienne, des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions de la langue étudiée, l'imaginaire.
Cycle 4	Langages, école et société, voyages et migrations, rencontres avec d'autres cultures.
Seconde générale et technologique	<p>L'art de vivre ensemble</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vivre entre générations ; 2. Les univers professionnels, le monde du travail ; 3. Le village, le quartier, la ville ; 4. Représentation de soi et rapport à autrui ; 5. Sports et société ; 6. La création et le rapport aux arts ; 7. Sauver la planète, penser les futurs possibles ; 8. Le passé dans le présent.
Cycle terminal des séries générales et technologiques	<p>Gestes fondateurs et mondes en mouvement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identités et échanges ; 2. Espace privé et espace public ; 3. Art et pouvoir ; 4. Citoyenneté et mondes virtuels ; 5. Fictions et réalités ; 6. Innovations scientifiques et responsabilité 7. Diversité et inclusion ; 8. Territoire et mémoire.
Lycée professionnel (classes de CAP et classes de baccalauréat professionnel)	<p>Repères culturels pour communiquer et interagir dans les situations</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne 2. De la vie professionnelle.

RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS PAR CYCLE				
	Cycle 2 CP - CE1 - CE2	Cycle 3 CM1 - CM2 - 6 ^e	Cycle 4 5 ^e - 4 ^e - 3 ^e	Lycée (Lycée général et technologique LGT / lycée professionnel LP)
LVA première langue vivante	<p>priorité à l'oral (CO/EOC/EOI)</p> <p>le recours à l'écrit est très limité</p>	<p>A1 – niveau introductif utilisateur élémentaire dans toutes les activités langagières*</p> <p>Le niveau A2 - peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières</p>	<p>A2 - niveau intermédiaire utilisateur usuel dans les 5 activités langagières</p> <p>Les activités proposées permettent aux élèves d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs activités langagières.</p>	<p>En lycée professionnel (CAP) : A2 - niveau intermédiaire utilisateur usuel</p> <p>En lycée général et technologique : B2 - niveau avancé utilisateur indépendant</p> <p>En lycée professionnel : B1+ - niveau avancé utilisateur indépendant</p>
LVB deuxième langue vivante			<p>A2 dans au moins 2 activités langagières</p> <p>A1 dans toutes les autres</p>	<p>En lycée général et technologique : B1 - niveau seuil utilisateur indépendant B2 - niveau avancé utilisateur indépendant</p> <p>En lycée professionnel : A2+ - utilisateur de niveau avancé</p>
LVC troisième langue vivante				<p>A2 - niveau intermédiaire utilisateur usuel</p>

* On appelle activités langagières la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale, l'expression écrite et l'interaction.

◆◆◆ CYCLE 2

Le cycle 2 concerne les élèves âgés de 6, 7, et 8 ans, respectivement en classe de CP, CE1, et CE2.

Ce cycle est le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves. La priorité est donnée à la langue orale.

L'objectif de ce cycle est de donner à l'élève l'envie et le plaisir de découvrir une langue étrangère, de nouvelles sonorités, une nouvelle culture notamment à travers les grands repères culturels des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Trois thématiques sont proposées tout au long du cycle :

- l'enfant ;
- la classe ;
- l'univers enfantin.

Exemples d'activités à mener avec les élèves

- Chants et comptines du patrimoine linguistique et culturel ;
- Jeux traditionnels qui impliquent une communication, même modeste ;
- Découverte de l'alphabet, des mois, des jours, de quelques fêtes traditionnelles ;
- Lecture d'albums de jeunesse de votre pays ;
- Activités ritualisées initiées par le professeur.

Conseils pour la mise en place des activités

- Faites écouter à vos élèves des comptines, des chansons, pour éduquer l'oreille aux nouvelles sonorités. L'élève peut ainsi reproduire les sons perçus et les mémoriser : il pourra réciter, chanter en mimant.
- Racontez aux élèves des histoires courtes issues de la littérature enfantine de votre culture, des contes traditionnels et contemporains, en utilisant les illustrations.
- Jouez avec vos élèves en leur proposant des jeux traditionnels de votre pays, des activités sportives et des jeux dans la cour de récréation. Ces jeux permettent d'apprendre les nombres, les jours de la semaine, les couleurs et d'exprimer des sentiments.

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités, vous pouvez utiliser la gestuelle et le mime pour faciliter la compréhension et l'expression orales.

Ressources

Quatre grands thèmes permettent de comprendre les enjeux du cours de langue : créer un environnement propice à l'apprentissage des langues, élaborer une progression cohérente, ancrer l'apprentissage dans la culture, croiser les enseignements et les pratiques.

◆◆ CYCLE 3

Le cycle 3 concerne les élèves âgés de 9, 10, et 11 ans, respectivement en classe de CM1, CM2 (école élémentaire) et 6^e (collège).

Ce cycle permet l'usage plus assuré de la langue étrangère. Le niveau attendu à l'issue de ce cycle est le niveau A1 du CECRL, dans les cinq activités langagières.

Le niveau A2 peut être atteint dans plusieurs activités langagières.

L'objectif de ce cycle est de quitter le niveau de découverte et de poursuivre l'apprentissage plaisir de la langue étudiée. Il s'agit de développer la mémorisation et d'exposer au maximum les élèves à la langue étrangère.

Trois thématiques sont proposées tout au long du cycle :

- la personne et la vie quotidienne;
- les repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions de la langue étudiée ;
- l'imaginaire.

Exemples d'activités à mener avec les élèves

- Comparez des modes de vie différents (scolarité, nourriture, journée type d'un enfant du même âge, loisirs, activités sportives, programmes téléés, jeux, etc.).
- Faites découvrir quelques fêtes de votre pays.
- Faites découvrir l'environnement géographique de votre village, de votre ville, de votre région, de votre pays.
- Faites découvrir quelques personnages historiques (en lien avec les programmes des autres disciplines scolaires).
- Racontez des histoires, des légendes, des contes, votre histoire préférée.
- Lisez des albums de jeunesse.
- Écrivez avec les élèves un album à partir d'un modèle donné.
- Créez un petit film, un article pour le site internet de l'établissement, un diaporama, enregistrez vos élèves sur un support numérique.
- Faites découvrir des chansons typiques, des comptines, des bandes-dessinées, des dessins animés, et de la musique écoutée par les enfants de leur âge dans votre pays.

Conseils pour la mise en place des activités

Comme au cycle 2, faites écouter à vos élèves des comptines, des chansons adaptées à l'âge de vos élèves, pour développer la mémoire auditive et sensibiliser les élèves au rythme et à l'intonation. L'élève pourra réciter, chanter et s'exprimer.

- Racontez aux élèves des histoires courtes de la littérature de jeunesse, des contes, des légendes, à l'aide de supports visuels.
- Jouez avec vos élèves en leur proposant des jeux traditionnels de votre pays, des activités sportives et des jeux dans la cour de récréation.
- Favorisez les échanges entre les élèves avec des jeux de rôle, des saynètes, des dialogues.

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités, vous pouvez utiliser des supports

visuels, la gestuelle ou le mime pour faciliter la compréhension et la production orales. Prévoyez des documents à coller dans le cahier des élèves pour illustrer le lexique, les structures grammaticales, les histoires et chansons travaillées à l'oral (images, dessins, symboles, pictogrammes).

Ressources

Quatre grands axes permettent de comprendre les enjeux du cours de langue : créer un environnement propice à l'apprentissage des langues, élaborer une progression cohérente, ancrer l'apprentissage dans la culture, croiser les enseignements et les pratiques.

◆◆◆ CYCLE 4

Le cycle 4 concerne les élèves âgés de 12, 13, et 14 ans, respectivement en classe de 5^e, 4^e, 3^e (collège) et 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel (lycée professionnel).

Ce cycle permet la consolidation des acquis de la langue vivante étudiée précédemment. Le niveau attendu pour la langue vivante 1, à l'issue de ce cycle, est le niveau A2 du CECRL, dans les cinq activités langagières. Le niveau B1 peut être atteint dans plusieurs activités langagières. Pour les élèves commençant une deuxième langue vivante, en classe de 5^e, le niveau attendu à la fin du cycle est le niveau A1 dans les cinq activités langagières, et le niveau A2 dans au moins deux activités langagières.

L'objectif de ce cycle est de permettre aux élèves de consolider leurs compétences et d'enrichir leurs connaissances culturelles et linguistiques. Par vos interventions, vous contribuerez à faire progresser les élèves.

Quatre axes sont proposés tout au long du cycle :

- langages ;
- école et société ;
- voyages et migrations ;
- rencontres avec d'autres cultures.

Exemples d'activités à mener avec les élèves

- Expliquez et comparez les codes sociaux de votre pays (formules de politesse, salutations, modes de vie, codes vestimentaires, habitudes de langage, marques d'hésitation). Enrichissez le cahier des élèves avec des traces de la culture de votre pays et proposez des affichages culturels sur votre pays.
- Aidez à élaborer des productions sonores produites par les élèves afin qu'ils puissent s'écouter, se corriger et progresser.

- Faites découvrir des jeux de langue (virelangues, proverbes, expressions idiomatiques, poèmes courts) et jeux de mots (sonorités, musicalité des mots).
- Partagez le patrimoine culturel de votre pays (peinture, musique, monuments, littérature, cinéma, bandes dessinées, sculpture, théâtre).
- Faites connaître les médias de votre pays (presse, radio, télévision, web, réseaux sociaux).
- Comparez le quotidien des élèves (collège, loisirs).
- Faites découvrir l'environnement géographique de votre pays (comment s'y rendre, quels lieux touristiques visiter, spécificités de votre pays).
- Développez l'imaginaire des élèves à partir de contes, légendes, séries, bandes dessinées (lecture et écriture).
- Faites découvrir ce que les adolescents de votre pays regardent et écoutent (extraits de films, séries, dessins animés, musique).

Conseils pour la mise en place des activités

Au cycle 4, dans la continuité des cycles 2 et 3, vous contribuerez au renforcement des compétences orales des élèves (compréhension et expression), en les encourageant à s'exprimer librement.

- Faites écouter des chansons et des documents sonores à vos élèves pour travailler la mémoire auditive et entraînez-les à respecter le rythme et l'intonation.
- Aidez vos élèves à produire des supports vidéo, audio, visuels, en lien avec le cours de langue ou d'autres disciplines.
- Favorisez les échanges entre les élèves avec des jeux de rôle, des saynètes, des dialogues.
- Aidez les élèves à donner leur avis, à exprimer leurs sentiments.
- N'hésitez pas à vous impliquer dans les activités proposées aux élèves dans l'école et/ou établissement (activités sportives et culturelles, activités professionnelles dans les ateliers) pour pratiquer la langue dans un autre contexte.

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités et pour aider les élèves à conserver une trace du travail réalisé, vous pouvez faire coller un document visuel ou textuel, faire écrire quelques lignes ou une expression, leur demander une restitution ou une synthèse écrite ou orale.

Ressources

Quatre grands axes permettent de comprendre les enjeux du cours de langue : créer un environnement propice à l'apprentissage des langues, élaborer une progression cohérente, ancrer l'apprentissage dans la culture, croiser les enseignements et les pratiques.

CLASSE DE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé. Il existe environ 200 spécialités de CAP dans les secteurs industriels, commerciaux et des services. Il concerne des élèves âgés de 15/18 ans. Il se prépare en deux ans après la classe de troisième ou en un an après un premier CAP ou après une seconde professionnelle du bac professionnel.

Les élèves qui préparent un CAP sont issus de collège, de lycée professionnel (3^e préparatoire à l'enseignement professionnel) et/ou des sections SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) de collège.

Le niveau attendu à l'issue de la seconde année de CAP est le niveau A2 du CECRL, dans les cinq activités langagières pour la première langue vivante (LVA).

L'objectif de l'année est de redonner confiance, de consolider et d'enrichir les connaissances et les compétences des élèves tout en favorisant leur autonomie. L'entrée s'organise autour de trois rubriques :

- repères culturels pour communiquer et interagir dans les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale, citoyenne et de la vie professionnelle ;
- de l'oral à l'écrit, de l'écrit à l'oral (prononciation, lecture et écriture) ;
- les outils de la communication (grammaire de la langue).

Exemples d'activités à mener avec les élèves

- Expliquez et comparez les codes sociaux de votre pays (formules de politesse, salutations, modes de vie, codes vestimentaires, habitudes de langage, marques d'hésitation).
- Faites découvrir des jeux de langue (virelangues, proverbes, expressions idiomatiques, poèmes courts) et jeux de mots (sonorités, musicalité des mots).
- Partagez le patrimoine culturel de votre pays (peinture, musique, monuments, littérature, cinéma, bandes dessinées, sculpture, théâtre).
- Faites connaître les médias de votre pays (presse, radio, télévision, web, réseaux sociaux).
- Comparez le quotidien des élèves (collège, loisirs).
- Faites découvrir l'environnement géographique de votre pays (comment s'y rendre, quels lieux touristiques visiter, spécificités de votre pays).
- Développez l'imaginaire des élèves à partir de contes, légendes, séries, bandes-dessinées (lecture et écriture).
- Faites découvrir ce que les adolescents de votre pays regardent et écoutent (films, séries, dessins animés, musique).
- Faites découvrir les métiers.

Conseils pour la mise en place des activités

- Vous contribuerez au renforcement des compétences orales des élèves (compréhension et expression), en les encourageant à s'exprimer librement.
- Faites écouter des chansons et des documents sonores à vos élèves pour travailler la mémoire auditive et entraînez-les à respecter le rythme et l'intonation.

- Aidez vos élèves à produire des supports vidéo, audio, visuels, en lien avec le cours de langue ou d'autres disciplines.
- Favorisez les échanges entre les élèves avec des jeux de rôle, des saynètes, des dialogues.
- Aidez les élèves à donner leur avis, à exprimer leurs sentiments.
- N'hésitez pas à vous impliquer dans les activités proposées aux élèves dans l'établissement (activités sportives et culturelles, activités professionnelles dans les ateliers) pour pratiquer la langue dans un autre contexte.

Ressources

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers. Elle est pour les élèves un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités et pour aider les élèves à conserver une trace du travail réalisé, vous pouvez faire coller un document visuel ou textuel, faire écrire quelques lignes ou une expression, leur demander une restitution ou une synthèse écrite ou orale.

CLASSE DE SECONDE

La classe de seconde est la première année du lycée (général et technologique ou professionnel) et concerne les élèves âgés de 15/16 ans.

Cette année s'inscrit dans la continuité des trois cycles précédents et conduit à davantage d'autonomie dans la pratique de la langue. Certains élèves peuvent débiter l'apprentissage d'une troisième langue vivante (lycée général, technologique).

Le niveau attendu à l'issue de cette année de seconde est le niveau B1 du CECRL, dans les cinq activités langagières pour la première langue vivante (LVA), le niveau A2 pour la deuxième langue vivante (LVB) et A1 pour la troisième langue vivante (LVC). L'objectif de l'année est de consolider et d'enrichir les connaissances et les compétences des élèves tout en favorisant leur autonomie.

Au lycée général et technologique, l'apprentissage de la langue se fait par l'entrée culturelle « l'art de vivre ensemble ». Le thème est décliné en 8 axes, dont au moins 6 doivent être abordés :

- vivre entre générations ;
- les univers professionnels, le monde du travail ;
- le village, le quartier, la ville ;
- représentation de soi et rapport à autrui ;
- sport et société ;
- la création et le rapport aux arts ;

- sauver la planète, penser les futurs possibles ;
- le passé dans le présent.

Au lycée professionnel, l'élève apprend à communiquer au quotidien en langue étrangère à travers 2 entrées : l'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes :

- de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne ;
- de la vie professionnelle.

Exemples d'activités à mener avec les élèves

Les activités menées seront en lien avec les thématiques traitées par le professeur dans le cours de langue. Elles auront pour objectif d'aider les élèves à justifier, expliquer, donner leur point de vue, comparer, argumenter, expliciter.

Vous veillerez à faire progresser vos élèves en les aidant à parler de façon spontanée et fluide et à encourager une prise de parole et des échanges de plus en plus longs.

Vous pourrez vous appuyer sur des documents et faits culturels propres à votre pays ou à l'aire géographique de la langue étudiée et à vos compétences et connaissances personnelles.

Conseils pour la mise en place des activités

Vous contribuerez au renforcement des compétences orales des élèves (compréhension et expression), en les encourageant à s'exprimer librement :

- Proposez des documents vidéos et sonores à vos élèves pour travailler la mémoire auditive et entraînez-les à respecter le rythme et l'intonation.
- Aidez vos élèves à produire des supports vidéo, audio, visuels, en lien avec le cours de langue ou d'autres disciplines.
- Favorisez les échanges entre les élèves avec des jeux de rôle, des saynètes, des dialogues.
- Entraînez les élèves à raconter, décrire, expliquer et argumenter.

Ressources

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités et pour aider les élèves à conserver une trace du travail réalisé, vous pouvez leur donner un document visuel ou textuel, faire écrire quelques lignes, leur demander une restitution, une synthèse écrite ou orale.

◆◆ CYCLE TERMINAL

Les deux années du cycle terminal concernent la classe de première, avec des élèves de 16/17 ans et la classe de terminale, avec des élèves âgés de 17/18 ans. Ce cycle s'inscrit dans la continuité de la classe de seconde et conduit à davantage d'autonomie dans la pratique de la langue.

Le niveau attendu à l'issue de ce cycle terminal est le niveau B2 du CECRL, dans les cinq activités langagières pour la LVA, le niveau B1 pour la LVB et A2+/B1 pour la LVC. L'objectif de l'année est de consolider les compétences des élèves, d'enrichir leurs connaissances, tout en favorisant leur autonomie.

Au lycée général et technologique, l'apprentissage de la langue se fait par l'entrée culturelle « gestes fondateurs et mondes en mouvement ». Cette entrée s'organise autour de huit axes, dont au moins six doivent être abordés :

- identités et échanges ;
- espace privé/ espace public ;
- art et pouvoir ;
- citoyenneté et mondes virtuels ;
- fictions et réalités ;
- innovations scientifiques et responsabilité ;
- diversité et inclusion ;
- territoire et mémoire.

À l'issue de la seconde, les élèves peuvent choisir un enseignement de spécialité complémentaire à l'apprentissage d'une langue vivante : Langues, littératures, et cultures étrangères en anglais, allemand, espagnol, italien, « anglais, monde contemporain » ou portugais à titre expérimental (programmes d'enseignement des **LLCER**).

Au lycée professionnel, le niveau visé est B1+ pour la LV1 et A2+ pour la LV2.

Exemples d'activités à mener avec les élèves

Les activités menées seront en lien avec les thématiques traitées par le professeur dans le cours de langue. Elles auront pour objectif d'aider les élèves à justifier, expliquer, donner leur point de vue, comparer, argumenter, expliciter, reformuler. Vous veillerez à faire progresser vos élèves en les aidant à parler de façon spontanée et fluide et à encourager une prise de parole et des échanges de plus en plus longs.

Le cycle terminal vise l'acquisition d'un plus grand degré d'autonomie. Vous encouragerez les élèves à construire une prise de parole plus développée.

Vous pourrez vous appuyer sur des documents et faits culturels propres à votre pays ou à l'aire géographique de la langue étudiée et à vos connaissances et compétences personnelles.

Conseils pour la mise en place des activités

Vous contribuerez au renforcement des compétences orales des élèves (compréhension et expression), en les encourageant à s'exprimer avec confiance et plus d'aisance :

- Proposez des documents vidéos et sonores à vos élèves pour travailler la mémoire auditive et entraînez-les à respecter le rythme et l'intonation.
- Aidez vos élèves à produire des supports vidéo, audio, visuels, en lien avec le cours de langue ou d'autres disciplines et donnant lieu à des présentations.
- Favorisez les échanges entre les élèves avec des jeux de rôle, des extraits de pièces de théâtre, des débats.
- Entraînez les élèves à construire des récits d'expériences, nuancer leurs propos, expliquer et argumenter.

Pour mettre en place l'ensemble de ces activités et pour aider les élèves à conserver une trace du travail réalisé, vous pouvez leur donner un document iconographique, textuel, faire écrire quelques lignes, leur demander une restitution, une synthèse ou une reformulation écrite ou orale.

Annexes



LIENS UTILES

- **Le programme d'assistants de langues étrangères** : <https://bit.ly/3X4Zwgg>
- **Banque de ressources numériques** : <https://eduscol.education.fr/228/brne>
- **Cycle 2, 3 et 4** :
<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>
- **Repères de progression et attendus de fin d'année** : <https://bit.ly/4e6hx3P>
- **Lycée** : <https://bit.ly/459sk9k>

LISTE DES SIGLES

BD	Bandes dessinées
BO	Bulletin officiel
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDI	Centre de documentation et d'information
CEAM	Carte européenne d'assurance maladie
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CE1	Cours élémentaire 1
CE2	Cours élémentaire 2
CIDJ	Centre d'information et de documentation jeunesse
CLG	Collège
CP	Cours préparatoire
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPC	Conseiller pédagogique de circonscription
CPE	Conseiller principal d'éducation
CPDLV	Conseiller pédagogique départemental en langues vivantes
CM1	Cours moyen 1
CM2	Cours moyen 2
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DALF	Diplôme approfondi de langue française

DDFTP	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
DELFP	Diplôme d'études en langue française
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DSDEN	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
EDF	Électricité de France
EE	École élémentaire
EEA	École élémentaire d'application
EM	École maternelle
EPS	Éducation physique et sportive
ERAEI	Enseignant référent pour l'action européenne et internationale
IA	Inspection académique
IA-IPR	Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional (second degré)
IEN	Inspecteur de l'éducation nationale (premier degré)
IEN-ET	Inspecteur de l'éducation nationale (deuxieme degré)
LG	Lycée général
LGT	Lycée général et technologique
LP	Lycée professionnel
LPO	Lycée polyvalent
LVA	Première langue vivante
LVB	Deuxième langue vivante
LVC	Troisième langue vivante
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
RIB	Relevé d'identité bancaire
SEGPA	Sections d'enseignement général et professionnel adapté
SELO	Sections européennes ou de langues orientales
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
TBI	Tableau blanc interactif
TCF	Test de connaissance du français
TGV	Train à grande vitesse
TTC	Toutes taxes comprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée (s'ajoute au montant des factures)
VLS/TS	Visa long séjour valant titre de séjour

> CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

L'ASSISTANT AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

2024 - 2025

FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

**ASSISTANTS
DE LANGUE**

Service des assistants de langue et de la mobilité

📍 1, avenue Léon Journault – 92318 Sèvres cedex – France

☎ 33 (0)1 45 07 60 00

✉ assistant@france-education-international.fr

🌐 www.france-education-international.fr/assistants-langue-france

📘 <https://www.facebook.com/assistantdelangue>

🐦 https://twitter.com/FEI_assistants

📺 @assistantdelangue